

ASSOCIATIONS - LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET SES ADHÉRENTS ONT CHOISI CETTE RÉPONSE À LA BAISSSE DE SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Un "permis de nature" lancé par la MNEI pour sensibiliser le public à ses difficultés



La Maison de la nature et de l'environnement de l'Isère (MNEI) est en pleine crise et, pour sensibiliser le public à ses difficultés, elle a lancé début juillet un "permis de nature" pour comptabiliser les distances et dénivelés parcourus par les amoureux des espaces naturels de l'Isère. « Une opération qui demande un peu de maturité », raconte Philippe Zanolla, président de l'association (élu en mai), et un « petit clin d'œil » aux élus qui comparaient le nombre de leurs adhérents à celui des licenciés des fédérations de chasse et de pêche. « Eux ont besoin d'un permis, donc nous, on a fait pareil », une façon de recenser aussi l'importance des activités en pleine nature.

85 % de subvention du Département en moins : trois personnes licenciées

La MNEI a en fait été confrontée en mai à une baisse de 85 % de la subvention accordée par le Département (de 120 000 à 18 000 euros), dont elle avait pris connaissance après avoir élaboré son budget prévisionnel, et elle en voit désormais les conséquences. Mise en redressement judiciaire en juillet, un plan social lui a été imposé, comme l'explique Philippe Zanolla : alors que dix personnes étaient employées en CDI, « on en a licencié trois – le poste de directeur, de chargée de communication et d'agent d'entretien – et un mi-temps a dû être proposé à une quatrième personne », pour le poste d'assistante de direction. Il trouve donc « dommageable la brutalité de la façon de faire », quand le Département estime qu'ils étaient prévenus (lire par ailleurs).

« Beaucoup d'associations environnementalistes sont touchées par un recentrage des subventions, regrette Philippe Zanolla. Même si davantage de gens sont sensibilisés à l'environnement, le combat est éternel, il n'y a rien d'acquis. » Les 37 associations adhérentes à la MNEI (qui compte aussi l'Ageden et l'Alec, des sociétés civiles d'intérêt collectif) se sont donc réunies autour de cette action.

Car la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) est aussi touchée par une baisse de subvention de 70 %, dont la présidente Chantal Gehin s'alarmait déjà il y a quelques mois. Des douze salariés, il n'en reste désormais plus que six. Et Philippe Zanolla de prévenir : « Si la MNEI disparaît, il va y avoir un effet domino sur l'ensemble des 37 associations adhérentes. Nous proposons des services mutualisés, une aide précieuse pour elle, qui leur permet de se recentrer sur leur cœur de métier. »

La démarche étant récente et en période estivale, la MNEI n'a pas encore reçu de soutien et « d'engagement formels, poursuit Philippe Zanoïla. Quelques contacts à la Métro et à la Ville de Grenoble nous ont assurés de leur sympathie. Un des chantiers de l'automne sera de rebondir sur un nouveau projet de MNEI en intégrant la Métro et la Ville, un peu comme ç'a été fait à Lyon. » Une petite lueur d'espoir, mais « ça change le périmètre d'action, là on risque de recentrer sur la métropole grenobloise, déplore le président de l'association. Le choix du Département est de faire en sorte que les autres territoires ne soient plus couverts par la sensibilisation de la MNEI. C'est curieux de remarquer que le même bord politique qui l'avait montée [en 1985] essaie de la sabrer. »